

# DISPOSITIF CERTIFICAT MEDICAL SECTION SPORTIVE BADMINTON ET SUIVI

**RENTREE 2018**

	NOM	PRENOM	Certificat initial SSS <b>à jour</b> Rentrée 2016 ou 2017	Certificat SSS 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> année Médecin du sport personnel		Visite initiale 1 <sup>ère</sup> année avec médecin du sport <b>autre que Dr Bénisti</b>	Electro cardiogramme
				A FAIRE			
1	COUVERT	Dorian	CM médecin du sport + électro cardio déjà transmis	A FAIRE	Ou Possible avec Dr Bénisti Tarif consultation en ville	↓	FAIT
2	DIEUDONNE	Romain		A FAIRE			FAIT
3	FASQUEL	Louis		A FAIRE			FAIT
4	ALBA	Charlie		A FAIRE			FAIT
5	CAILLOT	Maeva		A FAIRE			FAIT
6	CORNEVIN	Amaury		A FAIRE			FAIT
7	KICHENASSAMY	Joanna		A FAIRE			FAIT
8	DELATTRE	Chloé				A FAIRE	A FAIRE
9	REINEAU	Nils				A FAIRE	A FAIRE
10	TEXEREAU	Tom				A FAIRE	A FAIRE
11	TRIGONA	Zoé				A FAIRE	A FAIRE


**Dans tous les cas, une** visite auprès d'un médecin du sport est impérative (médecin traitant insuffisant sauf si habilitation)

**Les anciens élèves** à jour du certificat médical SSS initial peuvent faire leur visite de rentrée auprès de tout médecin du sport, y compris auprès du DR BENISTI

**Les Nouveaux élèves** doivent réaliser une visite avec Electrocardiogramme auprès d'un médecin du sport autre que le docteur Benisti

<h2 style="margin: 0;">Suivi médical</h2> 	<h2 style="margin: 0;">Suivi infirmier</h2> 
---	---

Outre l'obligation pour chaque élève de fournir le certificat médical Type SSS chaque année, le suivi de santé s'organise de la façon suivante

<p><u>Visites <b>gratuites</b> docteur Bénisti</u> : en décembre pour tous puis mars sur demande</p> <p><u>Visite libre</u> : à la demande (<b>tarif consultation en ville</b>) préciser au secrétariat médical, élève de section sportive pour un traitement en priorité.</p>	<p><u>Visites infirmerie</u> : fin octobre pour tous</p> <p><u>Visite</u> à la demande comme pour tous les autres élèves</p>
<h2 style="margin: 0;">Soins kinésithérapie</h2>  <p><u>Soins sur ordonnance</u> : à la demande (<b>tarifs habituels</b>) préciser par SMS au kiné que vous êtes élève de section sportive pour un traitement en priorité.</p> <p><u>Accès libre</u> à la salle pour renforcement thérapeutique</p>	